

DEMANDE D'UTILISATION TEMPORAIRE **dans le cadre de mises en situation de formation**

Je soussigné(e),

Mme ou M.	Prénom	Nom		
Adresse		Code Postal	Commune	N° Téléphone
Adresse mail de contact :				

agissant en qualité de propriétaire ou ayant droits des locaux indiqués ci-dessous, autorise le SDIS 63 à pouvoir en disposer dans le cadre de mise en situation de formation :

Type de propriété (descriptif terrain, bâtiment...)	Adresse de la propriété mise à disposition			
	N°	Voirie	Code Postal	Commune
Conditions et restrictions d'utilisation (conditions d'accès, limites d'usage et d'action...) (sinon, inscrire néant)				
- - -				

Dates d'utilisation	Horaires d'utilisation	
	de	à
/ /	H	H
/ /	H	H
/ /	H	H
/ /	H	H

Nota : Le SDIS 63 souscrit l'ensemble des contrats pour garantir les risques lui incombant, notamment pour sa responsabilité civile. En aucun cas, la responsabilité du propriétaire ne pourra être engagée par le SDIS 63 lors de l'utilisation des locaux ou espaces mis à sa disposition.

Le SDIS 63 répondra des dommages causés aux locaux du fait de ses activités dès lors que sa responsabilité est engagée.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du propriétaire ou ayant droit :

Interlocuteur SDIS 63		
Grade	Prénom	Nom
CIS ou U.Spé. :		

Cette fiche est à joindre à celle de la séquence de FMPA et à conserver au CIS
ou auprès du CTD pour les spécialités.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE BIENS PRIVÉS ou ESPACES PUBLICS DANS LE CADRE DE FORMATIONS, MANŒUVRES OU EXERCICES

ENTRE

Le **service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme**, dont le siège est établi 143 Avenue du Brézet, BP 280, 63008 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 et représenté par Monsieur Jean-Paul CUZIN, agissant en qualité de président du conseil d'administration du SDIS du Puy-de-Dôme en application des dispositions prévues à l'article L1424-27 du Code général des collectivités territoriales, et habilité en vertu de la délibération du conseil d'administration du SDIS du Puy-de-Dôme en date du 24 avril 2015.

ci-après dénommé « SDIS 63 »

ET

Monsieur « Prénom » « Nom »
Domicilié « Adresse »

ci-après dénommé « propriétaire » agissant en cette qualité ou ayant droit du bien désigné en annexe n° 3,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition d'un bien qu'il s'agisse d'un bâtiment, terrain ou espace, privé ou public, dans le cadre de mises en situation (MES) lors de manœuvres, exercices ou formations à destination des personnels sous la responsabilité du SDIS 63.

Article 2 - engagement du propriétaire

Le propriétaire accepte de mettre gracieusement à disposition du SDIS 63, le(ou les) bien(s) décrit(s) en annexe n° 3, dans le cadre de MES destinées à ses personnels.

Article 3 - engagement du SDIS 63

Le SDIS 63 s'engage à utiliser ces biens en se conformant aux conditions d'accès et restrictions d'utilisation précisées sur la fiche en annexe à la présente convention.

Un contrôle des lieux à l'issue des MES sera assuré par le responsable désigné en qualité d'organisateur ou de responsable pédagogique.

Article 4 - responsabilité – non recours

Le propriétaire ne pourra pas être mis en cause pour tout accident ou dégât éventuel causé par les agents du SDIS 63 lors de ces MES, le SDIS 63 étant assuré au titre de la responsabilité civile. De ce fait, aucun agent du SDIS ne pourra se retourner contre le propriétaire en cas de blessure ou d'accident sur le site.

Article 5 - responsabilité – prise en charge des dommages

Le SDIS 63 répondra des dommages causés aux locaux du fait de ses activités dès lors que sa responsabilité est engagée par non-respect des restrictions précisées en annexe.

Article 6 - conditions d'accès au site

Les conditions d'accès au site sont précisées en annexe. Chaque utilisation des biens devra faire l'objet d'une demande écrite ou par courriel au propriétaire précisant les dates et horaires d'utilisation en attente de retour d'accord de ce dernier (sauf autorisation permanente exprimée en annexe).

Article 7 - durée

La présente convention est conclue pour une période d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Article 8 - résiliation

Chacune des parties peut résilier à tout moment la présente convention en respectant un préavis de 3 mois par simple courrier.

Article 9 - litiges

En cas de désaccord ou litige entre les parties, la recherche d'un accord amiable sera privilégiée. A défaut, l'une ou l'autre des parties pourra saisir le tribunal administratif de Clermont-Ferrand par une requête définie aux articles R411-1 et suivants du Code de justice administrative.

Fait à _____, le _____

Fait à Clermont-Ferrand, le _____

Le propriétaire,
(Signature précédée de la mention
« Lu et approuvée »)

Le président du conseil d'administration,

Mise à disposition de biens privés ou publics dans le cadre de mises en situation pour manœuvres, exercices ou formations.

Type de biens (terrain, bâtiment...)	Adresse de la propriété mise à disposition			
	N°	Voirie	Code Postal	Commune
Descriptif des biens mis à disposition				
-				

Conditions d'accès (clés, ouverture, fermeture)
-

Conditions et restrictions d'utilisation (limites d'usage et d'action...), à défaut, cocher « Néant »	
En qualité de propriétaire :	
J'autorise : <input type="checkbox"/> ← l'accès permanent au site sur la durée de la convention sans nécessité d'information du propriétaire pour chaque date d'utilisation, <input type="checkbox"/> ← la possibilité d'effectuer des mises à feu, <input type="checkbox"/> ← la destruction partielle des éléments de structure, le percement, <input type="checkbox"/> ← la mise en eau des lances, <input type="checkbox"/> Néant (aucune restriction) <input type="checkbox"/> Autres : <input type="checkbox"/>	Je n'autorise pas : <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> →

Coordonnées de l'interlocuteur SDIS 63 :

Cie	Grade	Prénom	Nom
N° Tél Fixe :		N° Port :	Courriel :

Coordonnées du correspondant (ou propriétaire) des biens :

Prénom	Nom	
N° Tél Fixe :	N° Port :	Courriel :

Fait à _____, le _____

Fait à Clermont-Ferrand, le _____

Le propriétaire,
 (Signature précédée de la mention
 « Lu et approuvée »)

Le président du conseil d'administration,

Logigramme d'action